



Saint-Sulpice-la-Pointe, le 08 juin 2023

Monsieur le Maire,

aux

Associations utilisatrices des Minibus

Nos réf. : RB/LS/JPF/AB

Objet : Modification convention Minibus

PJ : Nouvelle convention

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise à disposition gratuite des Minibus communaux au tissu associatif local, et afin de répondre favorablement au plus grand nombre, il convient de modifier la convention actuelle et de redéfinir certains points.

Les principales modifications apportées à la nouvelle convention sont les suivantes :

- Par soucis d'équité, chaque association peut effectuer 16 réservations de minibus par an :
 - o 8 réservations « semaine », du lundi au jeudi inclus
 - o 8 réservations « weekend », du vendredi au dimanche inclus
- Un seul minibus pourra être réservé par date et représentera une réservation,
- La mise à disposition d'un véhicule ne pourra excéder 3 jours consécutifs,
- En cas de demandes multiples et au même moment, il sera tenu compte des critères définis dans l'article 1 de la convention jointe à ce courrier,
- Lors du retour, l'utilisateur devra justifier du plein de carburant en fournissant un duplicata du ticket de caisse,
- En cas de non-utilisation du véhicule par l'Association, cette dernière préviendra le service Sport et Animation de la ville, au moins 7 jours avant. Dans le cas contraire, la réservation sera quand même comptabilisée et le minibus pourra être réattribué à une autre association.

Je vous laisse découvrir la totalité de la nouvelle convention et vous invite à vous rapprocher du service Sport et animation de la ville pour fournir tous les éléments nécessaires à cette nouvelle organisation.

Sachant pouvoir compter sur vous pour apporter la plus grande attention à ces véhicules, mis gratuitement à la disposition de vos adhérents.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Laurent SAADI

**Adjoint au rayonnement de la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe
Sport, Culture, Animations et Commerces
Conseiller Communautaire de la
Communauté de Communes Tarn-Agout**